

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 273

Artikel: Les femmes et la chose publique : chronique parlementaire fédérale : [suite]

Autor: Leuch, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour les étrangers et que la Suisse possède des attractions bien supérieures à celles des jeux. M. Logoz a donné lecture d'un rapport préparé par M. de Dardel peu avant sa mort, et qui insiste avant tout sur la portée morale de la question, sur le principe inséré en tête de l'art. 35 de la Constitution, et qu'il ne faut pas détourner par des déformations opportunistes.

La discussion au Conseil des Etats a donné les mêmes arguments pour et contre l'initiative; ici aussi on avait le sentiment très net que chaque député est arrivé à Berne avec son idée arrêtée, et que la discussion n'y a rien changé. Par 110 voix contre 53, le Conseil National s'est déclaré en faveur de l'initiative, et le Conseil des Etats par 34 voix contre 8.

C'est donc avec un préavis favorable que l'initiative dangereuse quitte le Palais fédéral. Le Souverain verra-t-il plus clair?

A. LEUCH.

La Conférence d'Amsterdam

(Suite et fin.)¹

La Conférence d'Amsterdam n'a duré que trois pleines journées, et nous en avons passé douze sous le toit hospitalier du « Vrouwen-Club » (Lyceum-Club), si bien installé et aménagé dans un vieil hôtel, ouvrant d'un côté sur le *Gracht*, et de l'autre sur un jardin à la mode d'autrefois. C'est que, nous l'avons déjà dit, autour de la Conférence se sont groupées force réunions de Comité et de Commissions, dont nous voudrions, en terminant ces articles, déjà trop longs, bien qu'incomplets, donner ici un rapide aperçu.

Trois Commissions se sont réunies à ce moment-là. Celle des femmes dans la police, sur l'activité de laquelle on trouvera plus haut des détails; puis celle des femmes électriques, aux travaux de laquelle nous n'avons, pour raison de force majeure, pas pu participer! Cette dernière s'est surtout occupée de la rédaction de questionnaires sur la législation dans les pays où les femmes votent, questionnaires dont les réponses formeront la matière d'une intéressante brochure pour le prochain Congrès. Le travail de la Commission de la Paix s'est concentré sur la présente Conférence et sur la préparation de la suivante. Puis le Comité Exécutif a siégé durant trois jours, et encore pendant une journée avec le Comité International des Présidentes. L'une des plus importantes questions qu'il a définitivement résolues a été celle du lieu du prochain Congrès, l'invitation adressée par l'Association affiliée d'Allemagne à l'Alliance de venir célébrer à Berlin, en 1929, le 25^{me} anniversaire de sa fondation dans cette même ville ayant été acceptée avec grande reconnaissance. Cette décision rompt, il est vrai, avec la tradition établie de réunir les Congrès dans des pays non encore affranchis, ceci à titre de propagande; mais l'opinion générale a été que l'on pouvait fort bien renverser les termes, et au lieu de convoquer les femmes électriques dans un pays sans suffrage, mettre cette fois-ci des femmes non électriques en rapport direct avec des femmes qui, en si peu d'années, ont fait un usage remarquable de leur droit de vote. Pour autant que l'on peut donner des précisions à une date aussi lointaine, ce serait vers la fin de juin que le Congrès aurait lieu, et les avis étaient partagés sur la possibilité de l'organiser dans le bâtiment même du Reichstag, celui-ci risquant de se trouver trop étroit pour le chiffre habituel de participantes à nos Congrès.

Le Comité Exécutif a entendu également plusieurs rapports, qui montrent bien la variété et l'ampleur des préoccupations de notre féminisme international: relations de l'Alliance avec la S. d. N. et fonctionnement du Bureau temporaire de Genève, deux rapports présentés par M^{lle} Gourd, et qui ont donné lieu à d'intéressantes considérations; situation financière de l'Alliance, qui est satisfaisante actuellement grâce à la générosité du Comité du Fonds Leslie, mais qui cessera de l'être quand ce fonds sera épuisé; travail du Bureau Central de Londres, qui a dû déménager en hâte, l'immeuble d'Adam Street, qui l'abritait depuis bien des années, devant être démoli, et qui est mainte-

nant commodément installé tout près de la gare de Victoria (adresse: *Vauxhall Bridge Road, 190, Londres S. W. 1.*); organisation du Bureau international de bibliographie féministe, qui commence à fonctionner à Paris sous la direction de M^{me} Grinberg, et entre lequel et un Bureau analogue, mais uniquement national, organisé en Allemagne par l'Association des femmes universitaires, une entente est intervenue; nationalité de la femme mariée, avec le rapport de Miss Macmillan donnant des détails sur la nouvelle loi française, et esquissant un programme d'activité en relation avec le fait que la Conférence internationale pour la codification du droit international, qui aura lieu à La Haye en 1929, sous les auspices de la S. d. N., aura à son programme cette question de la nationalité; législation protectrice du travail de la femme, avec le rapport de M^{me} Arenholdt, qui a exposé les débats sur cette question brûlante au Congrès international des Syndicats féminins à Paris, en juillet dernier, débats au cours desquels les représentantes des ouvrières scandinaves, opposées à une législation d'exception pour les femmes, ont fait minorité; rédaction de *Jus Suffragii*, notre journal international, dont la situation actuelle est bonne, puisqu'il lui suffirait d'une vingtaine d'abonnés nouveaux pour couvrir entièrement ses frais (tous les journaux féministes pourraient-ils en dire autant? *Réd.*) et à la rédaction duquel des améliorations seront apportées par l'introduction de nouvelles rubriques: Société des Nations, travail des Commissions, etc.); affaires d'administration intérieure, d'admissions de nouvelles Sociétés, etc., qui sont souvent plus longues à discuter à fond que d'autres problèmes en apparence plus importants, etc., etc. On le voit, ce sont en résumé toutes les principales revendications du féminisme moderne, qui, en un kaléidoscope varié et instructif, ont défilé devant nous durant ces trois courtes journées.

Et au milieu de tout cela, nous avons été entourées, invitées, reçues, choyées, gâtées, comme il est seulement possible à des Hollandais, croyons-nous, de le faire à l'égard d'étrangères. D'innombrables familles d'Amsterdam ont offert à nos déléguées la plus cordiale hospitalité dans ces confortables demeures, où l'on trouve dans un cadre ancien le confort le plus moderne; les deux Sociétés hollandaises affiliées à l'Alliance nous ont donné une charmante réception d'ouverture, dont un épisode très goûté a été le discours adressé à Mrs. Catt par une soi-disant paysanne entourée de tous ses enfants, la remerciant de ce qu'elle avait fait lors du Congrès d'Amsterdam, en 1908, pour la cause des femmes, et lui offrant en signe de reconnaissance un fromage de Hollande authentique! Le *Vrouwen-Club* a organisé pour nous délasser de nos fatigues un thé aussi somptueux que délicat; le Bourgmestre d'Amsterdam a bien voulu nous ouvrir pour une réception intime les portes de son hôtel du Heerengracht, d'un pur style du XVIII^{me} siècle; le célèbre orchestre d'Amsterdam a mis à la disposition de toutes celles que le *Devoir* (avec un *D* majuscule) ne retenait pas au poste des billets pour son concert du dimanche après-midi, et leur a encore offert une réception; lunches, thés, dîners ont été organisés en nombre en notre honneur, sans parler du banquet officiel de 200 couverts, dans l'un des plus somptueux restaurants d'Amsterdam. Et l'âme de toutes ces manifestations de cordiale bienvenue a été notre collègue hollandaise du Comité Exécutif, la secrétaire infatigable de la Commission de la Paix, à laquelle on doit le succès de cette Conférence, et qui n'a épargné, pour obtenir ce succès, ni sa peine, ni ses forces, ni les remarquables qualités pratiques d'organisatrice, dont elle a déjà donné la preuve lors du Congrès de Paris. J'ai nommé Rosa Manus.

De très agréables relations d'amitié et de sympathie; le plaisir d'apercevoir en coups d'œil furtifs, entre les séances, quelques coins de cette vie de famille hollandaise si large et si confortable; juste assez de mondanités pour mettre de la diversité dans nos préoccupations austères, la discussion et l'exposé des idées les plus intéressantes et les plus variées, relevant aussi bien du domaine de la paix économique que celui de l'arbitrage ou du désarmement, des relations des organisations féminines avec la S. d. N. que de la nationalité de la femme mariée ou de la législation du travail industriel, de l'emploi des femmes dans la police que des problèmes politiques de l'heure, de la situa-

¹ Voir les deux derniers numéros du *Mouvement*.